

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 DEVE 153 Subvention à l'association Graine de Jardins (18e) pour l'organisation de la 2e édition de la Journée des Jardins Partagés.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

**Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 10 octobre 2011 ;

Vu le projet de délibération, en date du 4 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Graine de Jardins - 11 bis, passage Ramey (18e) pour l'organisation de la 2e édition de la Journée des Jardins Partagés (19e) ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 3.000 euros est attribuée à l'association Graine de Jardins - 11 bis, passage Ramey (18e).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 823, nature 6574, ligne VF 23002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2011.